

## ÉLÉMENTS D'ARCHIVES SUR LA COMMUNAUTÉ DE NONZA POUR LA PÉRIODE 1790-1806

Jean-Sylvestre Nugues

Somme toute, la communauté de Nonza a connu et subi comme toutes les contrées environnantes, les remous d'une époque mouvementée. Mais alors que tous ses repères économiques, religieux vacillaient à l'extérieur, elle préservait néanmoins une certaine cohésion.

### I - Situation de la communauté 1786-1789

La vie sociale dans les années 1790 à Nonza est encore fortement rythmée par des *pievani* ou vice curés originaires de Nonza assistés dans la préparation matérielle par les confrères de Santa Croce, le procureur de la chapelle Sta Andrea sise dans l'église même du couvent, les procureurs du *Santissimu sacramentu* qui administraient les biens de l'église.

Les activités comme l'indique le tableau en annexe, étaient largement dominées par le cabotage et l'agriculture.

L'activité agricole à la fin du 18<sup>ème</sup> siècle avait subi les bouleversements et montrait des signes de dégradation.

L'une des causes était la perte d'influence des familles de notables à l'extérieur notamment sur les *agriate*. Les Gentile voyaient en 1776 par exemple, leurs prérogatives sur la propriété de Campo Malo remises en question par la communauté de St Florent. Après le décès de Francesco Gentile, dernier feudataire de l'époque génoise, sa veuve devait encore vendre des propriétés pour assurer la position de ses enfants comme officiers dans l'armée du royaume. Aussi tous nos journaliers, hommes et femmes, éprouvent-ils des difficultés à se faire employer.

Dès 1768 Antonio Giuseppe Pallavicini s'intéresse aux Casalini en achetant une propriété à Massimo Angeli(s) mais c'est en 1779 qu'il fera l'acquisition de la plus grande partie du domaine auprès des Lorenzi et en louant une autre partie au curé d'Olcani Don Antonio Ogliastri. Issu d'une vieille famille de Gênes Antonio Giuseppe entraînera pour l'exploitation de ces terres, des familles de terre ferme comme Franceschino Malatesta et sa femme qui feront souche durablement à Nonza. Dans une requête qu'il adresse aux autorités, il se plaint du peu d'aide qu'il a reçu dans les initiatives qu'il a déployées pour planter à ses frais dans des terres médiocres, vignes, arbres fruitiers, mûriers, céréales. Et qu'à présent que ces plantations portent leurs premiers fruits, et amènent des ressources aux villages avoisinants, il est

soumis à la dîme ordinaire alors qu'à l'époque génoise les nouvelles plantations bénéficiaient d'allègement fiscaux.

Dans son rapport, Carlino Angeli(s) podesta en 1786 nous montre lui une oliveraie dégradée, qu'il regrettait de voir négligée et non piochée<sup>1</sup>.

La principale occupation des *nunzinchi* restait le cabotage.

- Le recensement des bateaux à Nonza en 1787 (département de St Florent), mentionne le St Antoine bateau 5 tx de P. S. (Paolo Santo) Bianchi 6 h ; St Christophe bateau 10 tx de A(ntonio Maria) Mattei 8 h ; St Jean bateau 14 tx de F(rancesco) Antoni 8 h ; St Fortuné bateau 4 tx de M Mattei 5 h ; St Jean-Baptiste bateau 4 tx de J(Giovanni) Mattei 8 h ; St Antoine Gondole 3 tx de Giacomo Santo Giraldi 5 h ; St Maxime 3 tx de Gio Lorenzo Angeli 5 h d'équipage.<sup>2</sup>

L'apprentissage de la vie de marin n'était pas des plus faciles et le sens de justice des aînés était parfois approximatif.

Pietro Benigni commence à naviguer sur les tartanes des patrons de Nonza. En août 1792, il a 22 ans. Il embarque à Fornali dans un voyage à la part à bord de la tartane du Patron Giacomo Santo Giraldi avec Tomaso et Angelo Simone Giuliani, Giacomo Nobili, Pierangelo d'Ogliastro comme marins. Giuseppe Pietri en était le mousse (*il ragazzo*). Le navire doit charger du bois à Galeria pour Marseille. Après avoir pendant quatre jours effectué des réparations sur bâtiment à Fornali, ils prennent enfin la mer. A la sortie du golfe, Pietro sera pris d'un fort mal à la tête avec une forte fièvre, le bateau continuera sa route avec un vent contraire et devra mouiller à l'Ile Rousse le soir suivant *in ora di vespero*. Le surlendemain la tartane et son équipage réduit repart, le laissant seul *abandonato* sans recevoir son *quatrino* et payant le médecin de sa poche *stacha*. Rétabli en septembre, il réclama son dû, mais ne reçut rien et ne pensa même pas à réclamer justice<sup>3</sup>, tant leur soumission à leur aînés était grande.

<sup>1</sup> Voir « Technique de la fabrication de l'huile en 1786 dans la pieve de Nonza par P. F. Vecchioli, A Cronica N° 5, p. 30.

<sup>2</sup> A Cronica HS N° 6, 1998 (état communiqué par A. M. Graziani).

<sup>3</sup> « *hanno spertuto lire 101 à parte à mè non mi hanno dato niente nemento pensatai giutizia non cercato sino al momento* ».

## Les remous extérieurs

### *La constitution civile du clergé*

Prete Nobili, né en 1706, Pievano de Santa Giulia depuis 1751, appartenait à une branche aisée de la famille Nobili. Il avait l'habitude de qualifier dans les actes de décès, la vie de ses fidèles (*di vita nobile, civile, mediocre, servile*). En 1790, la constituante exigea que les prêtres prêtent serment à la constitution civile du clergé. On ne sait si le vieux prêtre se soumit à cette exigence avant qu'il ne meure en mars 1793<sup>4</sup>. Fra Antonio de Sorio qui le remplaça jouissait lui de tous les sacrements « républicains ».

Une lettre adressée au procureur général syndic du district de Bastia le P. Syndic, nous l'indique<sup>5</sup>. Quant aux congrégations, on note que c'est la municipalité qui avait nommé le procureur de la chapelle St André Gio Batta Giuliani, le 17 septembre 1790 et que leurs livres ne mentionneront plus d'écritures comptables à compter du 26 mars 1792. M. Paul Félix Vecchioli nous précise qu'au couvent sur les 9 moines de 1791, 4 restèrent en religion et émigrèrent ailleurs et 2 partirent, alors que 3 étaient indécis. Parmi ces derniers sans doute Cristofaro Allegrini, ex-religieux décédé en août 1808 à l'âge de 90 ans et qui a pu vivre selon M. P. Spagnoli en ermite au couvent et de nous préciser avoir trouvé encore « un gardien ou supérieur du couvent en 1793 nommé père Giampietro qui assiste à des obsèques ».

### *Les événements 1793*

Ailleurs les événements se précipitent ; on connaît dans quel contexte Pascal Paoli était rentré en 1790 en Corse et les circonstances du décret d'arrestation lancé contre lui en avril 1793 et enfin la déclaration de la convention en juillet à son égard. Au mois de mai, les Français ne contrôlent plus que Bastia, St Florent et Calvi.

<sup>4</sup> « L'anno 1793 a di 3 marzo, passo a miglior vita in giorno di sabbato il Sig Pievano Nobili di Nonza che visse e mori da vero engliastico .recer da me infrascritto tutti i sacramenti di Sta madre chiese. Il di sui corpo giace soto la reliquie di Santa giulia questa chiesa parrochiale di Nonza. » Fra Antonio di Sorio Pievano di Santa Giulia di Nonza. »

<sup>5</sup> « Bastia le 6.03.1793 Le procureur de la commune de Nonza par sa lettre du 2 de ce mois me mande que le citoyen Nobili curé de la paroisse. De ce nom, âgé de 87 ans est décédé le matin du dit jour. Je joins copie de cette lettre pour laquelle vous connaîtrez que le vicaire actuel de cette paroisse jouit de l'estime et de la confiance des habitants de Nonza. Le P. Syndic. Signé L. Stefanini » (transcription et note de P. Spagnoli)

M. Marien Martini dans sa chronique en 1964<sup>6</sup> fait état d'une lettre de Paul Mattei de Centuri député de la province, d'octobre 1793 et résume la situation du Cap Corse. « Le chef des corses fit appel à l'appui de la flotte anglaise, mais retenue par le siège de Toulon celle-ci ne put y répondre aussitôt. Cependant quelques-uns de ses navires rôdèrent sur les côtes du Cap Corse et le 1er octobre, une première et faible tentative des Anglo-Corses fut effectuée dans le golfe de Saint Florent. Elle suffit à alarmer les Capcorsins privés depuis assez longtemps de ravitaillement et menacés dans leurs communications ».

Silvestro Angeli(s) avait adhéré aux idées de 1789 comme « vice présidente del direttorio del distretto di Bastia<sup>7</sup> », mais il lui était sans doute difficile en 1793, comme procureur du *Santissimu sacramentu* ou du couvent depuis des années,

<sup>6</sup> Petite histoire du Cap corse publiée dans Nice-Matin « Nos bateaux sont sujets à être la proie des ennemis, non moins que des amis. Notre littoral a été durant quelques temps sillonné par des vaisseaux anglais. Dans le golfe de Saint Florent, il y en avait cinq. L'un d'eux abattit la tour de la Mortella qui dut être abandonnée ; les Anglais s'en rendirent maîtres et la consignèrent ensuite au général Paoli. Deux autres vaisseaux canonèrent Fornali où il y avait des retranchements auxquels ils occasionnèrent de grands dommages, ainsi qu'à la tour, mais en raison de la situation, ils ne purent se déplacer ni agir de manière à s'en emparer, d'autant plus que les boulets incendiaires causaient de graves dégâts à ces bâtiments qui faillirent être coulés.

Une bombarde française, du dernier convoi de provisions, armée de deux canons, était ancrée à Fornali. Les "lances" des vaisseaux anglais, la nuit, coupèrent ses attaches et tentèrent de la remorquer, mais le temps fut si mauvais qu'ils durent couper la remorque pour ne pas périr avec elle. Abandonnée, celle-ci alla faire naufrage sur la plage de Negro, près de Nonza. Tous les vaisseaux anglais durent quitter le golfe et l'on n'en voit plus un seul sur le rivage (le vaisseau anglais "le courageux", de 74 canons, fut si endommagé qu'il a coulé bas en mer, l'équipage a été sauvé).

Le général Paoli est arrivé à Murato. Son lieutenant Leonetti avait attaqué Patrimonio et s'était emparé de trois villages, mais à l'arrivée des jacobins à St Florent, il lui convenait de se retirer de Farinole (ils durent se retirer confusément, laissant aux mains des républicains quatre pièces de campagne fournies par la flotte anglaise (Jolivet ouv. cité) ». Paoli envoya de la troupe, de Nonza on expédia des canons pour attaquer Patrimonio et ouvrir la communication avec le Cap Corse. Farinole a été menacé par les jacobins, cette communauté est toute entière en armes et se fortifie pour se défendre.

Sylvestre Angeli s'était retiré de Nonza parce que le Directoire de Bastia l'avait invité à se rendre dans cette ville; il se trouve dans le Nebbio et viendra au Cap Corse avec cent hommes, si les communications avec Patrimonio sont rétablies ».

<sup>7</sup> Selon acte de baptême de son fils Pietro (Paroisse St Jean-Baptiste, registre 1790, p. 52).

d'admettre comme tant d'autres à Nonza les rigueurs de la constitution civile du clergé. Aussi s'il se trouve dans le Nebbio « avec cent hommes », lui dont la femme était la nièce de Rosanna Franceschetti-Serpentini<sup>8</sup>, c'est sans doute aux côtés des Paolistes.

A Bastia, Lacombe St Michel se met à la tête des troupes pour soumettre le Cap Corse. Il veut punir les habitants de Farinole et de Nonza qui avaient porté des rafraîchissements aux Anglais. Le 15 novembre il incendie Farinole, le 19 il est à Nonza, le 20 à Centuri et le 22 à Rogliano. « *J'ai marché contre les rebelles... Les villages ont reçu une leçon dont ils ne se relèveront point de trente ans. La terreur nous précède* » écrit-il à la convention.

Nous ignorons le détail des opérations mais on note sous la plume de Fra Antonio di Sorio le 24 novembre, les décès d'un lieutenant et d'un soldat de la compagnie Orsoni *morti violentamente* et enterrés à Santa Giulia.

Après le siège et la capitulation de Bastia<sup>9</sup>, la consulte nationale de Corte en juin 1794 approuve l'action de Paoli et se prononce pour la rupture avec la France. C'est Silvestru Angeli(s) qui y participe comme député de la communauté de Nonza.

#### *Le royaume Anglo-Corse*

- Le parlement (Anglo-corse - 1794) se composa de deux députés par canton seulement, le canton de Nonza ayant été scindé par les Anglais selon les traditions féodales en deux cantons Canari et Nonza. Le Cap Corse eut dix députés qui furent Antonetti et Simon Alessandrini pour Canari et (Giulio Francesco) Nobili et (Giulio Francesco) Fraticelli pour Nonza<sup>10</sup>.

La communauté de Nonza semble avoir été dirigée sous le nouveau régime 1794-1796 par Carlo Angeli(s) allié aux Saliceti d'Oletta. Une requête instruite par l'huissier Giovanni Rotini en août 1795 met en scène deux autres *membres (consiglieri iacente da ( ?) municipale)*, Francesco Girdali et Simone Pietri ainsi que le secrétaire Agostini. Le 16 Janvier 1796 Don Giuseppe Maria Antonetti de Nonza devient le *pievano* de Santa Giulia après en avoir été le vice curé dans les années 1780. L'administration du *Santissimu* et de la chapelle St André sont reprises. En avril 1796,

<sup>8</sup> « *Porto ferrajo 1769... est arrivée ici la Signora Rosanna Franceschetti, femme du Seigneur Giulio Francesco Serpentini, président de la terre du commun de Corse, celle-là même dont a déjà parlé, laquelle se trouvait toujours près du seigneur Pascal Paoli, habillée en homme et bien armée* » (F. Guerri ; Conquête Française p. 155)

<sup>9</sup> où les familles Gentili et Nobili de Nonza avaient dû se réfugier (selon Renucci)

<sup>10</sup> Histoire du Cap Corse par Camille Piccioni et Auguste Picard, Paris, 1923, p. 201 et les précisions de P. F. Vecchioli.

les confrères de Santa Croce par un avenant de quatre chapitres à leur statuts reprennent les choses en main. Il précisent notamment qu'il n'a jamais été dans les usages de payer plus de 25 livres de Gênes l'an au couvent de Nonza pour les messes qui étaient célébrées tous les vendredis par un des religieux dans l'oratoire et que par conséquent ils se refusent à le faire à l'avenir, envisageant sans doute le retour des religieux.

Les registres de l'église nous montrent *in questi tempi calamitosi*<sup>11</sup> la générosité et l'attachement de nos marins dans leurs « *elimosine* » pour le sanctuaire de Sainte Julie, en particulier des Patrons Francesco Antoni ou Giovanni Mattei au nom de leurs équipages. Ce dernier avait d'ailleurs obtenu en septembre 1796<sup>12</sup> au moment de la seconde prise de Capraja, moins d'un mois avant l'évacuation des anglais, une lettre de course de Sir Eliot pour armer en guerre la *gondola* dénommée « la Serpente ».

#### **A Crocetta - 1797**

Le 20 octobre le général Antoine Gentile de St Florent débarquait à Macinaggio. Dans ses rangs, une compagnie de gendarmes venant d'Italie sous les ordres du général Casabianca pourchassera les anglais qui quittent l'île. La gendarmerie du Golo s'installe sous les ordres du Chef d'escadron Gentile<sup>13</sup> (Vincentello)<sup>14</sup>.

<sup>11</sup> Formule de Giuseppe Maria Antonetti.

<sup>12</sup> Archives privées, famille Mattei de Nonza.

<sup>13</sup> Voir « *Memorie ; Francesco Ottaviano Renucci* », traduction et notes de Jacques Thiers aux éditions Alain Piazzola 1997 le chapitre XXIII « *Mon duel* » où le citoyen Gentili, chef d'escadron de la gendarmerie du département du Golo serait l'un des protagonistes.

<sup>14</sup> Né à Nonza (Corse) le 22 janvier 1760, Avogari di Gentili va faire la quasi-totalité de sa carrière dans la gendarmerie. Sur sa demande, le 11 janvier 1792, le lieutenant Avogari di Gentili passe avec son grade à la 28<sup>ème</sup> division de Gendarmerie qui vient d'être créée en Corse. En 1794, il rejoint le continent et poursuit la lutte avec l'armée d'Italie. En 1796, son oncle le général le charge, sur instruction de Bonaparte, de reconstituer la Gendarmerie de la Corse avant même le départ des Anglais. Il participe avec ses gendarmes corses à la prise de Bastia et de St Florent. Le 19 novembre 1798, il est affecté à Nîmes à la 24<sup>ème</sup> légion de Gendarmerie. En juillet 1805, il est chargé d'organiser à Milan la gendarmerie italienne. Promu colonel le 31 mai 1806, il est affecté à Naples au commandement de la 1<sup>ère</sup> légion de Gendarmerie du royaume de Naples. Avec sa légion, il participe aux opérations de police contre les bandits réfugiés dans les Pouilles et les Abruzzes, en coopération avec des unités napolitaines et le célèbre Régiment Royal corse commandé par le colonel Sigisbert Hugo. Au cours de ces opérations, Avogari di Gentili prend part à la capture du fameux bandit "Fra Diavolo" (frère du diable). Les talents d'organisateur et d'administrateur du colonel de Gentili ayant donné entière satisfaction au roi de Naples, ce dernier le nomme maréchal de camp et

L'administration française se remet en place. Une requête de Pietro Benigni relative à des risques que font courir pour lui et sa famille, les ruines d'une maison voisine, fait apparaître une décision de « *l'amministrazione municipale del cantone di Sta Giulia* ». Le « *commisario del direttorio esecutivo udito* », cet organe délibère à Nonza dans sa session du 14 frimaire an VI (4/12/1797). Les membres en sont Antonetti, *agente*, Saliceti (d'Ogliastro), *agente*, G. Ogliastri (d'Olcani), Pietri, *agente municipale di Olmeta*, G(io) B(atta) Giuliani, *agente di Nonza*.

L'agitation qui avait gagné l'île l'année précédente à cause des poursuites contre les émigrés, les chefs paolistes restés ou les prêtres réfractaires avait donné lieu à l'insurrection, « *a crocetta* ». La situation religieuse à Nonza en subissait les effets. N'étant pas dûment assermenté, Giuseppe Maria Antonetti ne pourra célébrer la cérémonie pour le décès de Damiano Antonorsi en août 1798 ou de son propre frère Innocenzo dont le corps est ramené de St Florent en novembre pour être enseveli au couvent.

Cette même année c'est l'expédition en Egypte de Bonaparte, Pietro Benigni fera partie du convoi logistique. Quand le 9 juin il croise Malte, il ne se doute pas que l'un de ses compatriotes Simone Guglielmo Lorenzi de Nonza, ancien corsaire de Paoli en 1768, qualifié en 1840 de « *Guglielmo, quale commando prima la marina di Malta e poi fu nominato armiraglio di Moscovia* » (fam. Legrand) devait finir à quelques temps de là fusillé dans les fossés de La Valette pour conspiration à la suite d'une tentative contre les troupes françaises<sup>15</sup>. Après le désastre de la flotte française dans la baie d'Aboukir en août 1798, il sera fait prisonnier (esclave dira son fils) et envoyé à Constantinople jusqu'au mois de septembre 1801. Tous n'en reviendront pas. En Janvier 1802, Antonino Giraldi mobilisait la communauté pour la libération en vain de son fils Francesco « *nel bagnio di Costantinople* ».

Les efforts de guerre devaient forcer les autorités du département à requérir à un emprunt forcé. Le 14 décembre 1798 Gio Batta Giraldi « *agente municipale* » descend à Borgo Vecchio accompagné d'Agostino Angeli « *aggiunto* », Gio Batta Giuliani, Antonio Maria Mattei, Natale Antonorsi et « *molti del popolo* ». Ils retirent auprès de Cecca Saveria Angeli(s) la somme sur la caisse « *della parrocchia di Santa Giulia* » dont Silvestro, son fils est le dépositaire. (*100 franchi che sono lire di Genova 125 dichiarando di rimettere la sudetta summa nella borsa come sopra subito che la repubblica sarà in stato di rimborsalo*).

inspecteur général de sa Gendarmerie le 20 mai 1808 » (Hist. de la gendarmerie).

<sup>15</sup> Antoine-Marie Graziani, <http://www.adecec-corsica.com/>

A partir de 1787 la situation des trois frères de Gentile, tous officiers au service de la France s'améliore et ils n'auront de cesse de racheter des terres pour reconstituer leur patrimoine. C'est par exemple, en mars 1790 six mois après le mariage de Vincentello avec mademoiselle de Château Neuf, le rachat des terres del' Agriate de « *Lenza dell'oro* » que leur père avait dû céder aux Caraffa de Bastia.

Leur génération avait connu des carrières militaires brillantes, une jeunesse à risques<sup>16</sup>, et la richesse des campagnes de l'armée d'Italie. Ils traversaient l'empire déjà bien établis dans des grades élevés. Ce qui pourra provoquer l'amertume de la génération suivante engagée directement dans les campagnes impopulaires d'Espagne ou d'Europe centrale d'un empire déjà loin des idéaux révolutionnaires. Ceux-ci n'auront à côtoyer que le découragement, les blessures des chairs voire les mutilations et seront stoppés dans une carrière courte, dans des grades subalternes et qui rentrés sur l'île, ne leur confèrera que peu de considération.

Cette amertume se décrypte sans doute dans l'opposition déclarée bien plus tard au maire, le lieutenant-colonel Giuseppe Maria Gentile. Celle-ci le dépeint en 1803 dans une spéculation foncière. Il est vrai qu'il a acquis les biens nationaux à Olmeta pour les revendre à Frediano Vidau pour 2000 F<sup>17</sup>.

C'est l'époque où les biens nationaux dont le couvent et ses jardins sont mis aux enchères. Ils seront estimés<sup>18</sup> à « *14 franchi di reddito annuale formando in capitale la somma di franchi 280* » par l'expert public de Giacomo Nobili de Nonza, la mise à prix est fixée à 560 F. Le couvent, les jardins et le « *bosco dei frati* » avaient été loués depuis 1797 à Dominique Saliceti d'Ogliastro. Le restant des biens de la paroisse (Teghia, Casucia, Solaro, Corso.... Vigne, oliviers, terre et *machie*) avaient été loués à la même époque par Carlo Angeli(s) puis Filippo Anto Antonetti pour 31 francs par an. Mais c'est une délibération postérieure du conseil de fabrique qui nous renseigne sur les acquéreurs de l'église conventuelle<sup>19</sup>.

<sup>16</sup> Felice Gentile "capitano di linea morto nelle colonie dell'america al servizio di francia" (fam. Legrand, 1840)

<sup>17</sup> P. F. Vecchioli (La Communauté d'Olmeta, Livre III, p. 13)

<sup>18</sup> selon l'affiche du 3 floréal an XI (AD 2B, 40J12).

<sup>19</sup> fatto a Nonza nell' oratorio della confraternità li 7 ottobre 1821 absente il Sigr Bianchi e Giuseppe Pietri per affari, ed absente il Sigr maire per malattia.

In oltre essendo vero che i Sigri de Gentile, il sigr Sivestro Angeli ed i Sigri Antonetti tutti di Nonza hanno fatto prima di quest' ora cessione alla fabrica di Sta Giulia di tutti gli (ariedi .?) della chiesa del convento di Nonza e medime delle campane che conservo di queste campanile. Detti (?) hanno fatto aquisto assieme dell' organo di quella chiesa cedendo di quest'al(?) anche porzione che ne aveva il fù Sigr Giuseppe Giorgetti. Il consiglio ed operà della fabrica

Quoi qu'il en soit avec le retour au calme dans le golfe, la communauté peut retrouver ses activités traditionnelles en s'appuyant, sur les *agriate* pour couvrir en partie ses besoins en céréales<sup>20</sup>, sur Fornali pour trouver des ancrages sûrs. Les allers et venues d'une rive à l'autre reprennent avec des droits d'entrée et de sortie à régler à St Florent. Le bureau des douanes de Nonza ne permettant d'après les arrêtés Miot (1801), que de donner décharge des acquis à caution et de ne percevoir que des droits de navigation lorsque les bâtiments y arrivent en simple relâche. Un conflit larvé<sup>21</sup> en avril 1806 entre les communautés de Nonza et Olcani relatif à une coupe d'arbres propres à la construction navale sur des terres indivises des deux communautés, provoque le départ du premier maire du 19<sup>ème</sup> siècle, Giuseppe Maria Giorgetti originaire d'Olcani.

Le manque récurrent de terre à céréales mettra en avant les familles ou réseaux de familles qui auront cette maîtrise foncière, jusqu'à ce que la production sur des plus petites parcelles et commercialisation du cédrat viennent inverser la tendance au profit des capitaines au cabotage, capables d'aller ailleurs démarcher ces productions. On remarquera l'influence à cette époque des Angeli(s) liée aux terres dont ils jouissaient sur St Florent ou Vecchiaja à Patrimonio<sup>22</sup> permettant d'employer une importante main-d'œuvre<sup>23</sup> et à l'alliance avec Antonio Giuseppe Pallavicini<sup>24</sup>. Quand les *casalini* deviendront la propriété de son neveu allié en 1820 à la fille du lieutenant-colonel de Gentile et de Maria Teresa Antonetti, ces derniers auront retrouvé à Nonza toute leur prépondérance.

---

*sudetta accetta tutta detti donazione, in utile vantaggi della parrocchia di Santa Giulia da disposti per utile e benetieri de questa chiesa ed in virtù delle deliberazioni che in seguito saranno prese del succede consigli e fabrica come sopra che tutto detto fatto a Nonza meze ed anno come sopra da.*

*Ciraldi - Antonetti curato - S Cesare Pallavicini - V de gentile.*

<sup>20</sup> Une correspondance du maire en juillet 1806 indique « que le défaut de terres céréales dont souffrent les habitants (de Nonza) à la suite du refus de la municipalité de St Florent avait provoqué un important déficit ». En autorisant l'importation d'une partie de ce déficit de céréales de Balagne la préfecture avait permis une certaine spéculation. Le maire demande l'autorisation d'importer encore 200 *stare* d'orge de Balagne (registre des correspondances, 1806-1811, AD2B, E83).

<sup>21</sup> Surtout en raison du fait que le maire était depuis deux mois le beau-frère de Giuseppe Maria Gentile.

<sup>22</sup> Voire à Aleria ou Luri. Par sa femme, Silvestro Angeli(s) était propriétaire d'une partie du domaine de Casabianda.

<sup>23</sup> registre sur les travaux dans les propriétés entre 1806 et 1813 (fam. d'Angelis)

<sup>24</sup> Il avait épousé en deuxièmes noces Maria Catherine, la fille de Silvestro Angeli(s).

Même si pour le sacre de l'empereur en 1804, Nonza pourra compter l'un de ses membres dans la galerie comme délégué du département du Golo en la personne de Vincentello Avogari de Gentile<sup>25</sup>, les difficultés de la vie quotidienne à cette époque subsistaient. La correspondance du nouveau maire Silvestro Angeli(s) à partir de juillet 1806 nous renseigne sur les difficultés d'approvisionnement en céréales, les problèmes de conscrits qui s'étaient soustraits à la loi sur le recrutement.

Dans une lettre à son cousin germain, préposé à l'inscription maritime à St Florent<sup>26</sup> en avril 1807, il mentionne la nouvelle du décès le 5 février, du sig général Paoli à Londres, et la situation locale : « *Le rêve, comme on dit, des marins (on peut supposer qu'il fait allusion l'émigration) met vraiment la désolation dans ce pays à jamais spolié. ça me fait plaisir qu'il soit adopté le parti d'exposer au Général Morand la triste situation, et souscris en tout.....* ».

Mais malgré toutes ces difficultés, ces rivalités particulières, la délibération du conseil de fabrique du 7 octobre 1821 qui enregistre sous la présidence du général V. de Gentile, la donation (bien antérieurement à cette date) de l'église conventuelle et tout son mobilier par ses quatre acquéreurs, montre la volonté de la communauté de se retrouver sur ses valeurs essentielles.

#### Sources consultées :

##### a) Archives départementales de la Haute-Corse

Dépôt commune de Nonza (AD2B, E83)

Fonds privés, P. Spagnoli (AD2B, 40J)

Fonds privés fam. Legrand-Benigni (déposés depuis 1998)

Fonds fam. Angeli de St Florent (AD2B, 12J).

##### b) Archives Particulières :

Famille Martini de Nonza

Famille d'Angelis de Nonza.

∞ 000 ∞



<sup>25</sup> Histoire du Cap Corse par Camille Piccioni et Auguste Picard, Paris, 1923, p. 209.

<sup>26</sup> Giuseppe Maria Angeli(s) (AD2B, 12J 9)

## Les hommes – Les principaux chefs de famille

NOM	PRENOM	NAISSANCE	DECES	ACTIVITE
AGOSTINI	AGOSTINO	1746	1811	TRAVAGLIATORE
ALLEGRI	CRISTOFARO	1718	1808	ECCLESIASTIQUE
AMADEI	ANGELO ANTONIO	1752	1839	PROPRIETAIRE
AMADEI	LORENZO	1738	1815	ECCLESIASTIQUE
ANGELI (Tomino)	AGOSTINO	1769	1819	PATRON MARIN
ANGELI (Tomino)	FRANCESCO	1759	1841	LABOUREUR
ANGELI (Tomino)	GIOVANNI LORENZO	1737	1817	LAVORATORE
ANGELI (Tomino)	ANGELO MARIA	1768	1824	CULTIVATEUR
ANGELI(s)	SILVESTRO	1758	1814	MAIRE – PROPRIETAIRE
ANGELI (s)	CARLO MARIA	1750	1816	PODESTAT – PROPRIETAIRE
ANGELI (s)	MASSIMO	1776	1836	MAIRE – PROPRIETAIRE
ANTONETTI	NICODEMO	1751	1832	PATRON MARIN
ANTONETTI	DON GIUSEPPE MARIA	1761	1834	ECCLESIASTIQUE
ANTONETTI	AGOSTINO	1776	1820	MILITAIRE
ANTONETTI	FILIPPO ANTONIO	1736	1813	PATRON MARIN
ANTONI	FRANCESCO	1731	1824	PATRON
ANTONI	FRANCESCO	1756	1828	MARIN
ANTONI	GIOVANNI	1773	1817	MARIN
ANTONI	PAOLO SANTO	1778	1836	MARIN
ANTONI	PIETRO GIOVANNI	1764	1817	ECCLESIASTIQUE
ANTONI	GIACOMO SANTO	1771	1818	AMERIQUE
ANTONORSI	SAVERIO	1745	1808	PROPRIETAIRE
ANTONORSI	GIOVAN BATTISTA	1769	1840	MARIN CULTIVATEUR
ANTONORSI	ANTONIO	1777	1811	CALZOLARO
BENIGNI	PIETRO	1770	1845	PILOTE SERV. MARINE
BERNARDINI	BERNARDINO	1754	1840	MARIN
BIANCHI	FRANCESCO	1751	1811	LABOUREUR
BIANCHI	GIUSEPPE MARIA	1771	1854	OFFICIER DE MARINE

## Les hommes – Les principaux chefs de famille

NOM	PRENOM	NAISSANCE	DECES	ACTIVITE
BIANCHI	PAOLO SANTO	1729	1809	CAPITAINE CABOTAGE
BIANCHI	SIMONE	1775	1827	PROPRIETAIRE
CANALE	ANDREA	1766	1816	LABOUREUR
CAROLA	GIOVAN BATTISTA	1778	1812	LAVORATORE
FATACCINI	GIACOMO GIOVANNI	1777	1825	PREPOSE DES DOUANES
FILIPETTI	DOMENICO	1777	1824	CORDONNIER
FRANCESCHI	ANTONIO	1746	1811	LAVORATORE
FRANCESCHI	GIOVANNI	1764	1824	CULTIVATEUR
FRANCESCHI	GIUSEPPE MARIA	1757	1834	PATRON DE BARQUE
FRANCHI	ANGELO SANTO	1746	1823	TRAVAGLIATORE
FRANCHI	LORENZO	1771	1852	MARIN LAVORATORE
GARBONA	LUIGGI	1774	1817	CULTIVATEUR
GENTILE	GIUSEPPE MARIA	1761	1834	Lt COLONEL - MAIRE
GENTILE	VINCENTELLO	1760	1825	GENERAL
GIORGETTI	GIUSEPPE MARIA	1772	1819	MAIRE – NOTAIRE
GIRALDI	GIOVANNI BATTISTA	1768	1811	LAVORATORE
GIRALDI	GIACOMO SANTO	1747	1833	CAPITAINE AU CABOTAGE
GIRALDI	GIACOMO SANTO	1724	1814	PATRON MARIN
GIULIANI	SALVATORE	1770	1807	PROPRIETAIRE
GIULIANI	ANGELO	1777	1832	CANONNIER GARDE CÔTE
GIULIANI	FRANCESCO	1761	1839	MARIN
GIULIANI	FRANCESCO MARIA	1744	1810	MARIN
GIULIANI	GIOVANNI	1769	1829	MARIN
GIULIANI	GIOVANNI BATTISTA	1748	1823	GENDARME CULTIVATEUR
GIULIANI	MARIA GIUSEPPA	1770	1847	PROPRIETAIRE
GIULIANI	NATALE	1774	1843	MARIN
GIULIANI	ANGELO SIMONE	1758	1821	MARIN CULTIVATEUR

## Les hommes – Les principaux chefs de famille

NOM	PRENOM	NAISSANCE	DECES	ACTIVITE
GIULIANI	TOMASO	1753	1805	MARIN
MATTEI	SILVESTRO	1772	1819	ESTIMATEUR PUBLICO
MICHELOTTI	GIUSEPPE DOMENICO	1775	1845	MAÎTRE MENUISIER
NATALI	ANTONIO	1773	1855	PROPRIETAIRE
NEGRONI	AGOSTINO	1766	1830	CHAUDRONNIER
NOBILI	GIACOMO	1754	1828	MARIN CULTIVATEUR
NOBILI	GIULIO FRANCESCO	1731	1817	NOTABLE
NOBILI	BENEDETTO	1744	1816	OFFICIER
NOBILI	FRANCESCO MARIA	1739	1816	CAPITANO
PADOVANI	DOMENICO	1777	1846	MILITAIRE CULTIVATEUR
PADOVANI	PAOLO SANTO	1763	1817	CULTIVATEUR
PADOVANI	PASQUINO	1771	1808	CULTIVATEUR
PALLAVICINI	ANTONIO GIUSEPPE	1746	1815	PROPRIETAIRE
PALLAVICINI	LUIGGI	1751	1825	PROPRIETAIRE
PIERLANDINI	SILVESTRO	1777	1843	MARIN
PIETRI	SIMONE	1768	1858	CAPITAINE AU CABOTAGE
POLIDORI	FRANCESCO ANTONIO	1774	1854	MARIN
ROTINI	GIOVANNI FRANCESCO	1739	1822	MEUNIER
ROTINI	FRANCESCO ANTONIO	1777	1861	LAVORATORE
SCAPURLA	GIOVAN BATTISTA	1777	1820	DOMESTIQUE
VALERY	ANTONINO	1759	1839	TRAVAGLIATORE
VALERY	CARLO MARIA	1755	1826	PROPRIETAIRE CULTIVATEUR
VIALE	FRANCESCO MARIA	1750	1818	MAESTRO FERRALE

Le tableau mentionnant les principaux chefs de famille (suivant les actes d'Etat Civil ou recoupements, nés avant 1780 et décédés après 1805) nous indique les différents centres d'activité entre 1785 et 1805.